Décision 23-DCC-75 du 02 mai 2023

relative à la prise de contrôle conjoint du groupe Cogep par Waterland et Diriger-Réviser-Organiser-Prévoir

Posted on: 05 mai 2023 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Waterland et Diriger-Réviser-Organiser-Prévoir
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Groupe Cogep

Lire

le texte intégral
135.7 Ko